



# Le Conseil supérieur de l'éducation : de sa création à l'abolition des comités confessionnels (1964-2000)

Olivier Lemieux, UQAR



# Plan de la présentation

- Présentation des chercheurs et du projet
  - Le triple rôle du CSE : définition
  - Évolution du CSE (1964-2003)
  - Le triple rôle du CSE : retour
  - Conclusion
- 



# Le triple rôle du CSE (1964-1966)

- Consultatif :
  - Conseiller le ministre en émettant des avis éclairés basés sur la recherche et les besoins de la société.
  - Mais impact limité sur les décisions réelles.
- Public :
  - Servir de courroie de transmission entre les vœux de la population en matière d'éducation et le ministre.
  - Rôle plus ou moins assumé.
- Démocratique :
  - Instance de « démocratie participative » permettant aux parties prenantes de prendre part activement à la prise de décision.
  - Rouage technocratique alourdissant l'État québécois ?

# Un partenaire efficace ? (1966-1970)

- Une mission consolidée :
  - Fidèle au Rapport Parent, le CSE devient une « commission Parent permanente ».
  - Son expertise est de plus en plus reconnue et nécessite des ressources accrues.
- Crises et tensions
  - Tensions avec le ministre et le ministère (appellation des cégeps et contre le statu quo des commissions scolaires).
- Bilan
  - Le CSE garde son rôle clé et bénéficie de budgets accrus.



# « Machine à faire des rapports » ? (1970-1976)

- Remise en question de son existence
  - Critiques de Guy Saint-Pierre, ministre de l'Éducation, et surtout de Jean-Guy Cardinal, ancien ministre.
  - Souhait d'en faire un outil directement au service du ministre.
- Défis et tensions
  - Opposition marquée vis-à-vis les politiques (question confessionnelle et question linguistique).
  - Immixtion dans les négociations collectives.
- Un rôle en redéfinition
  - Soutien ponctuel aux positions syndicales, tout en critiquant certaines visions idéologiques.
  - Affirmation progressive de son autonomie, au risque de s'aliéner le gouvernement.



# Entre autonomie et éloignement (1976-1985)

## ➤ Lutte pour l'intégrité

- Préservation du rôle de médiateur entre le MEQ et la population, contre la création du Conseil des collèges.
- Redéfinition de son rôle sous Claude Benjamin, mais résistances internes sur ses interventions publiques.

## ➤ Frictions avec le MEQ

- Conflits sur les compressions budgétaires en éducation et critiques du financement.
- Défense de la profession enseignante et de meilleures conditions de travail.

## ➤ Éloignement avec le public

- Jargon technocratique rendant difficile la participation populaire.
- Perte d'influence, les avis du CSE sont de plus en plus ignorés.



## L'« âge d'or » du CSE ? (1985-1994)

- Pierre Lucier (1985-1990) : Une refonte stratégique
  - Rétablit le rôle du CSE comme « table des sages ».
  - Améliore les relations avec le ministère, notamment avec Claude Ryan.
  - Pose les bases de la prochaine réforme pédagogique.
- Robert Bisailon (1990-1995) : La planification de la réforme
  - Consolide les efforts de Lucier pour préparer la réforme éducative.
  - Alimente les choix de la réforme pédagogique.
- Défis :
  - Compressions budgétaires (1987-1994)
  - Réduction des ressources, mais influence plus importante que jamais.

## Vers un CSE 2.0 ? (1994-2003)

- Un changement d'image du CSE sous Saint-Pierre
  - L'image :
    - Sous la direction de Saint-Pierre, le CSE modernise son image (comités...).
  - Multimédias :
    - Développement de stratégies de communication multimédia (Panorama, internet, etc.) afin de toucher un public élargi.
  - Collecte de données :
    - Stratégies de collecte de données pour mieux comprendre la portée des avis.



# Le triple rôle du CSE : retour

## ➤ Consultatif :

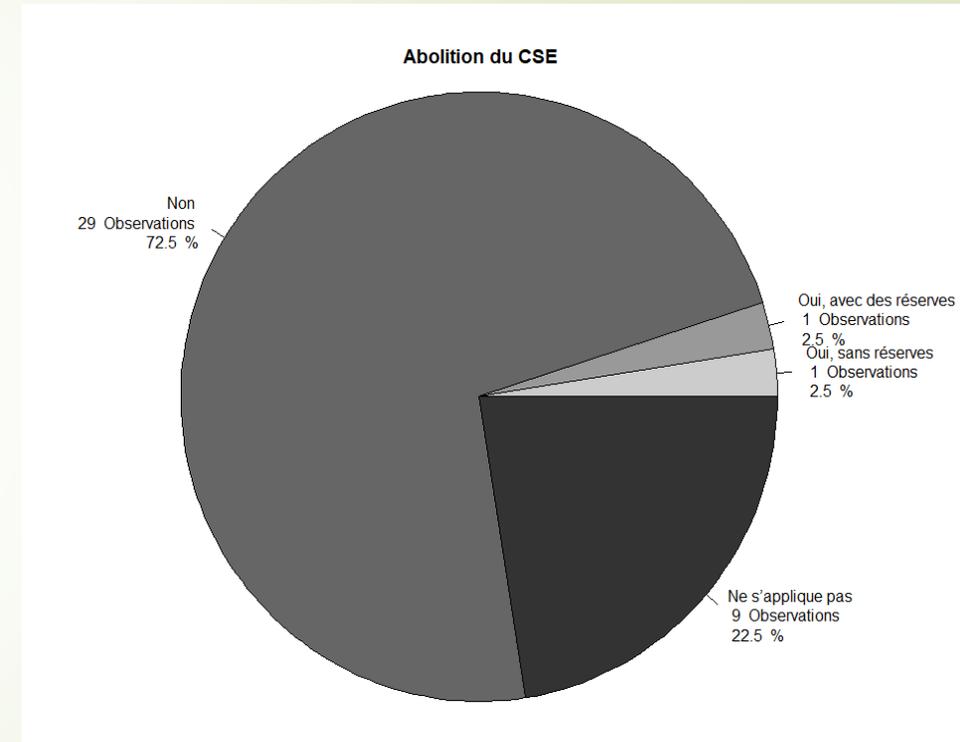
- Un rôle joué à échelle variable selon les présidents, mais surtout les ministres

## ➤ Public :

- Un rôle difficile à saisir complètement et à opérer quotidiennement

## ➤ Démocratique :

- Un rôle généralement reconnu par les acteurs du milieu, mais mal compris de la population en général et de quelques leaders d'opinion et décideurs publics...



# Conclusion

- Abolition du CSE...
  - Élément le plus contesté du pl23;
  - Presque tous les chercheurs universitaires ont pris la défense de l'organisme (8 mémoires sur 9 issus du monde universitaire s'opposent à l'abolition du CSE, et ce, malgré la division de plusieurs d'entre eux à propos d'autres changements.
  - Ces mémoires défendent l'intégrité du CSE en raison de son rôle hautement démocratique et apolitique;
  - Ils soulignent les travaux rigoureux, originaux, accessibles et éclairants.

CONVERSATION

universitaire, l'exigence journalistique

Économie Arts et Culture **Éducation** Environnement Politique Santé Science et Technologie S



**osition massive à la réforme Drainv  
donne des pouvoirs sans précédent  
ministre de l'Éducation**

ovembre 2023, 09:58 EST